

Compte rendu du Conseil d'établissement (CE) du 30 septembre 2013

17H10 : Ouverture de la séance

Monsieur le Proviseur précise que le choix de cette salle lui a été dicté par le souhait d'offrir aux membres du conseil d'établissement davantage de confort.

Il excuse l'absence Monsieur le Conseiller Culturel et Monsieur le Coordonnateur de la Zone.

1. Désignation du Secrétaire de séance

Madame la Directrice de l'école primaire de Rome est désignée.

Présentation des membres invités

2. Ordre du jour de la présente séance

Monsieur le Proviseur présente la modification de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité des membres invités

3. Approbation du PV du 20 06 2013

Madame la Représentante des Professeurs de Naples souhaite préciser un point particulier sur la possibilité en 3^{ème} de choisir l'enseignement du grec ancien afin de faciliter l'intégration des élèves en 2^{ème} année du Lycée italien, section ESABAC.

Monsieur le Proviseur précise qu'en cas de modification du PV du dernier conseil d'établissement, il est préférable d'envoyer au préalable un texte de modification.

Le PV du 20 06 2013 est adopté à l'unanimité.

4 . Voyages

A/ Rome

- **Madame le Professeure d'HIDA en 1ère**

Voyage dans l'est de la France, du 11 au 16 novembre 2013, en train, pour les 17 élèves de la classe de HIDA, avec hébergement dans des familles d'étudiants de classes préparatoires, pour un cout approximatif de 440 euros, 2 accompagnateurs.

Volet de l'APP Lieux de Mémoire

Monsieur le Proviseur remarque que le cout est élevé mais que le projet s'inclut dans une APP co-financée.

Adopté à l'unanimité

- **Monsieur le Proviseur Adjoint pour Madame le Professeure d'Espagnol en 3^{ème}**

Voyage à Alicante et Valence, du 10 au 16 février 2014, en avion et bus, avec hébergement dans des familles, pour un cout de 374 euros

Adopté à l'unanimité

- **Madame le Professeure d'Histoire et Géographie en 6ème**

Voyage à Naples, Paestum les 18 et 19 novembre 2013, pour 56 élèves de 2 classes de 6^{ème}, pour un cout de 100 euros maximum, 4 accompagnateurs

Adopté à l'unanimité

B/ Naples

Projets présentés par Madame la Représentante des Professeurs de Naples

- Avec une professeure de Français, du 12 au 17 février 2014, pour 17 élèves de 4^{ème}, en bus et en avion, pour un cout de 600 euros.

Monsieur le Directeur Administratif et Financier remarque que le cout onéreux s'explique par les nécessaires tranferts Rome-Naples.

Monsieur le Proviseur demande une baisse du prix à 550 euros.

Monsieur le Secrétaire du service culturel demande, puisque c'est un voyage habituel, s'il y avait des familles non partantes l'an dernier en raison du prix trop élevé.

Madame la Représentante des Professeurs de Naples indique l'aide possible de la coopérative.

Madame et Monsieur les Représentants des Parents d'élèves de Naples et Rome demandent que le séjour soit moins long.

- En Provence, pour les 6èmes dans la continuité du projet de CM2 sur l'archéologie, pour un cout de 570 euros

Le Proviseur souligne l'effort de baisser de 30 euros car le projet avait été présenté en juin dernier pour un cout de 600 euros. Cependant, il rappelle les délais de présentation d'un projet en conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité

5. APP

A/ APP Lieux de memoire

Un colloque HIDA est prévu sur les frontières.

Le projet est inter degré et concerne les lieux à Rome.

B/ APP Osons l'opéra présentée par Madame la Professeure d'école de CM2, sa coordinatrice

Il se situe en prolongement de Rigoletto l'an dernier.

Il s'agit du Barbier de Séville, en allant de Beaumarchais à Rossini avec la construction d'un livret français construit par 2 classes de CM 2.

Le partenaire est Scuola Incanto, qui fournit le livret italien.

Il implique 3 classes de CE1, 10 classes de Cycle 3, 4 classes de 6emes, soit 17 classes, 400 élèves environ.

Des parents ressources, dans le cinéma, le journalisme peuvent être sollicités.

L'opéra de Nancy pourrait devenir partenaire.

Des professeurs de collèges présents se montrent très intéressés.

Monsieur le Proviseur souligne que le projet se situe dans la tradition de Chateaubriand qu'il est très, intéressant et qu'il s'inscrit dans une continuité de parcours d'élèves en inter-degré, inter-cycles.

Adopté à l'unanimité

C/APP Interculturelle et Plurilingue, présentée par Madame l'Enseignante d'ALEF, sa coordinatrice

Il s'agit d'étudier les 4 éléments en maternelle, la fabrication du pain, de l'étude des contes à travers différentes cultures, différentes langues, de trouver les points communs, avec l'EFN.

Les partenaires sont l'association FLAM sur le thème du cinéma, une école en France, en Italie, Britannique à Rome, le site « Conte-moi ».

Le CIEP pourrait intervenir également.

Monsieur le Proviseur souligne un projet fédérateur et développé.

Adopté à l'unanimité

6. Bilan de la rentrée scolaire 2013

Monsieur le Proviseur annonce l'arrivée de notre nouvelle directrice de l'AEFE, Madame Farnaud-Defromond.

Rome

Primaire

Madame la Directrice annonce 1 division de plus, une croissance de 53 élèves, l'arrivée d'une nouvelle collègue, Madame Landré, le nombre de temps partiels (2 enseignants, à 50% et à 75%, et 1 ASEM, à 75%) et une liste supplémentaire réduite par rapport à l'an dernier.

Secondaire

Monsieur le Proviseur Adjoint évoque le problème des emplois du temps réajustés en début d'année en fonction des souhaits de chacun et des contraintes matérielles, en particulier la sortie des élèves prévue au début plus tardivement. Il annonce l'arrivée d'une nouvelle collègue enseignante pour l'enseignement du FLE. Il met en place le cahier de texte électronique, les enseignants seront formés par Madame Cheval. Il évoque une baisse des effectifs de 11 élèves et annonce la structure du collège et du lycée.

(voir documents annexés).

Monsieur le Proviseur évoque les 80% de taux de mention avec 27 mentions Très Bien, à plus de 18/20 de moyenne. Il souligne les compétences exceptionnelles des élèves, l'engagement de tous les professeurs, de la Petite Section à la Terminale, et l'investissement de tous les personnels du lycée, en faveur d'une excellente orientation ensuite.

Monsieur le Proviseur félicite Giulia Pasi, 1^{er} Prix au concours général en italien.

Monsieur le Proviseur évoque le document qui fait référence aux sorties et aux arrivées par nationalités. Il constate davantage de sorties d'élèves français que d'arrivées. La baisse des effectifs est mathématique

car le secondaire n'accueille pas d'Italiens.

Naples

Monsieur le Directeur évoque la classe de CP qui a gagné le concours « Imagier des mots » du site Eduscol. Monsieur le Proviseur félicite tous les acteurs de ce projet.

Il y a 9 élèves en PS et un projet d'accueil de TPS se met en place. Les effectifs sont constants au Collège. L'EFN accueille 2 nouvelles enseignantes au 1^{er} degré et un professeur de mathématiques, expatrié, à mission de conseil pédagogique.

Bilan général de Monsieur le Proviseur

Le bilan est bon mais il est préférable de rester prudent. Une division de plus a un coût. Naples doit progresser l'an prochain pour le 1^{er} degré. Rome en primaire arrive à saturation, sur le Casone, la cour de récréation et les salles de restauration. Cependant, le budget reste stable.

Politique des langues

Italien

La Langue et Culture Nationale est mise en place pour l'ensemble des élèves avec un groupe de renforcement linguistique et un groupe débutant. Monsieur le Proviseur s'excuse pour un défaut de communication. Il a donc organisé un débat pour clarifier et expliquer. Le programme LCN est identique pour tous et la mise en place d'1 heure de plus est envisagée pour l'an prochain. L'enseignement est organisé par groupes de compétences. Il est plus complexe mais il s'inscrit dans un environnement de plus en plus complexe également et dans une continuité de l'ILM/ILE. Il intègre l'ESABAC et l'équipollenza, ainsi que la section européenne. Le programme est toujours élaboré avec le MIUR, réparti sur 2 ans, la 3^{ème} et la 2^{nde}.

Anglais

Le niveau visé est le niveau C1 pour les bacheliers.

Français

Remarques

- Monsieur le Représentant des enseignants du 2nd degré remarque qu'il manque des informations sur la présentation de l'ESABAC en Histoire et Géographie. Monsieur le Proviseur approuve et fera le nécessaire pour la compléter.
- Monsieur le Secrétaire du SCAC remercie cette politique des langues nécessaire, dans le bon sens pour la réussite des élèves et félicite les professeurs d'Italien. Il souligne enfin l'attention particulière que l'équipe de direction porte aux conditions matérielles d'accueil de tous les élèves, à l'analyse des inscriptions et des radiations et à l'adaptation de l'offre éducative au public accueilli.

- Madame l'Attachée de Coopération indique le bon respect des textes de 1949 existe toujours et remarque qu'il en existe de nouveaux qui incluent la recherche portant sur l'enseignement des langues.
- Madame la Présidente de l'APE se félicite de cette inflexion, souhaite maintenant que l'ensemble de la communauté éducative laisse les élèves travailler et constate qu'il reste des questions en suspens. Il s'agit à présent de faire comprendre à toutes les familles les enjeux de la réforme.

7/ Parcours de Découverte des Métiers et des Formations

Il est présenté par Madame la PRIO.

Il est piloté également par un autre PRIO, Madame la Secrétaire chargée des examens et les professeurs documentalistes.

La formation des PRIO a été assurée par l'Agence.

Il s'agit d'accompagner l'élève à mieux se connaître, le parcours commençant en 5^{ème}. L'orientation devient une matière à part entière, en particulier en 2^{nde}, avec les professeurs principaux, où s'opère un choix pour les élèves de Chateaubriand.

Le projet est soumis au vote par Monsieur le Proviseur. Il est adopté à l'unanimité.

8/ Questions diverses

Ces deux points sont soulevés par Messieurs les Représentants des élèves et du CVL.

A/ L'empreinte carbone du Lycée

- Les élèves annoncent les résultats d'une étude de Travaux Pratiques Encadrés réalisée en classe de 1^{ère} l'année dernière : 320 tonnes de carbone consommées par Chateaubriand, qui serait classé G ou H sur une échelle allant de A à H. Ils proposent des solutions : panneaux solaires, isolations, sensibilisation des élèves au Développement Durable par le CVL lui-même. L'objectif serait de faire des économies et de réduire dans le même temps l'impact écologique. Ils prennent exemple sur le Lycée Stendhal de Milan.
- Monsieur le Proviseur souligne une réflexion très élaborée qu'il s'est proposé de faire résonner en conseil d'établissement, afin de se mettre en action dans tout le Lycée. Il se rait fier de pouvoir présenter un budget réservé au Développement Durable à un prochain conseil d'établissement.
- Madame la Présidente de l'APE souhaite des précisions quant aux actions à mener.
- Messieurs les Représentants des élèves demandent à la Direction de dépêcher des experts pour réaliser des études d'opportunités sur les investissements à mener. Ils précisent la chèreté de ce type de dépenses dont on pourrait cependant en distinguer visiblement la rentabilité après 5 ou 7 ans.
- Monsieur le Secrétaire Général du SCAC remarque l'ambition et la qualité de la réflexion et précise que le soutien de l'Ambassade est acquis à sa concrétisation d'autant qu'elle s'engage pour devenir une « Ambassade Verte »

B/ Débats en anglais sur des thématiques européennes en 1^{ère} sur l'établissement ou le pays

Ils s'inscriraient dans une continuité des débats de l'an dernier en 2^{nde} menés à la FAO. Les professeurs

sont d'accord pour préparer leurs élèves 3 semaines avant. L'exercice aurait lieu après les TPE ou après les TPE.

Monsieur le Proviseur est d'accord pour une banalisation d'un vendredi ou d'un samedi et il soulève la question du lieu, le CNEL ou l'Ambassade. Il félicite les élèves de leur initiative.

Monsieur le Représentants des enseignants du 2nd degré souligne que la période d'avril est plus propice. Les élèves et le Proviseur sont d'accord.

Le projet est accueilli favorablement par les membres et il sera présenté au conseil d'établissement du mois de novembre.

C/ Carte des emplois

Etat néant sur l'EGD ; les départs en retraite seraient remplacés par les mêmes types de contrats.

9/ Budget 2014

Le Proviseur rappelle que l'augmentation des frais de scolarité cette année respecte le taux d'inflation en Italie, soit 1,5%.

Monsieur le Directeur Administratif et Financier présente les comptes du Lycée Chateaubriand. Il souligne la distinction faite de ces derniers avec ceux de l'établissement mutualisateur de la Zone d'Europe du Sud Est qu'est Chateaubriand.

Madame la Représentante des parents d'élèves déplore la baisse significative du nombre de bourses accordées, ayant entraînée le nombre d'élèves français inscrits.

Monsieur le Directeur Administratif et Financier évoque plusieurs aspects :

Le problème des DPI non remboursables est soulevé.

La rénovation totale du site de Strohl Fern est estimée à 10 millions d'euros, supporté à 80% par l'établissement et à 20% par l'AEFE.

La restauration est évaluée à 1100 repas par jour, ce qui représente près d'1 million d'euros sur le budget ; un appel d'offre européen sera lancé cette année et le cahier des charges sera rédigé avec les parents d'élèves.

La ligne réservée aux examens est gelée.

La dotation d'équipement informatique, l'entretien et la restructuration doivent se poursuivre.

Un nouveau logiciel de gestion des recettes et de dépenses, FACTOS, se met en place.

Madame la Présidente des parents d'élèves remercie la Direction pour cette augmentation raisonnable des frais de scolarité. Néanmoins, elle regrette une DPI jugée trop élevée et demande qu'elle reste stable à l'avenir, qu'elle soit une « DPI pour la vie ».

Monsieur le Proviseur partage son avis sur la stabilité.

Monsieur le Représentant des parents de Rome remercie l'établissement pour sa transparence, l'engagement de l'équipe sur les travaux et demande une DPI réduite pour les PS.

Monsieur le Proviseur déclare que cela est impossible car il faudrait alors aligner toute la maternelle sur le même tarif. Monsieur le Directeur Administratif et Financier ajoute qu'il n'y a pas de ligne règlementaire. Ils recherchent tous les deux une solution attractive

Monsieur le Proviseur annonce un budget pour le CVL afin d'organiser des formations, réaliser des restructurations à Malpighi. Le CVL sera aidé par les CPE.
Le budget est évalué à 11 740 000 euros, pour 850 000 euros d'investissement, 400 000 euros pour Naples.

Le conseil d'établissement est favorable à ce budget 2014.

10/ DBM

Monsieur le Directeur Administratif et Financier présente les différentes sortes de dépenses, celles relatives au fonctionnement de l'établissement, aux personnels et aux investissements.
Les lignes de crédits sont autorisées par le conseil d'administration de l'AEFE en raison du statut EGD du Lycée.

Cependant, il existe des possibilités de modifier et de transférer. Ainsi, Chateaubriand propose d'augmenter la ligne réservée aux personnels afin de recruter un ingénieur architecte chargé des travaux sur tous les sites du Lycée.

Les prévisions de recettes sont en augmentation car la hausse des effectifs en primaire entraîne une hausse des recettes liées à la restauration scolaire. Cette hausse sera compensée par une prévision de dépense supplémentaire correspondante.

Le conseil d'établissement est favorable à ce DBM.

Monsieur le Proviseur remercie le directeur administratif et financier pour la qualité de son travail et de sa présentation, ainsi que l'ensemble des participants présents et tous les membres consultés pour leur avis.

CONCLUSION GENERALE

Monsieur le Proviseur

- demande aux nouveaux arrivés leurs impressions sur Chateaubriand à Rome et à Naples .
Ce sont des écoles singulières et traditionnelles, installées dans de très beaux endroits, dotées d'une excellente offre éducative, avec des personnels au grand professionnalisme et attachés à leurs établissements, des enseignants impliqués et investis, des élèves engagés et courtois, des projets innovants et de grande qualité, de nombreux partenariats intéressants et dynamiques, en particulier des parents attentifs et efficaces.
- annonce le prochain conseil d'établissement le mardi 12 novembre à 17h.
- remercie tous les membres du conseil d'établissement partants cette année. Monsieur le Représentant des parents d'élèves de Naples remercie à son tour les représentants de l'APE de Rome et l'ensemble du conseil d'établissement pour la qualité des débats menés.

- clôt le conseil d'établissement et invite les membres à un verre de l'amitié.

La séance est levée à 20h10..

